

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 20/02/2024 **Inspecteur:** Kurt De Smedt **Mentor:** **Installateur:** Pera daniel
Étiquette d'identification: 1040 EK1 **N° TVA:** BE 0816 708 920 **Référence client:**
Marque et type d'appareil de mesure: **Numéro de serie:** 18460170
 Metrel ET61557
Date rapport: 20/02/2024

Adresse de l'installation

Rue Rue baron de castro
 Numéro 41
 Boîte 1 etage links
 Postcode 1040
 Commune ETTERBEEK
 Pays Belgique

Propriétaire

Nom Alliages sprl
 Rue Rue baron de castro
 Numéro 41
 Boîte 1 etage links
 Postcode 1040
 Commune ETTERBEEK
 Pays Belgique

Installateur

Nom Pera daniel
 N° TVA BE 0816 708 920
 Numéro de téléphone 0498443396
 E-mail pera.dani@yahoo.com

Type : appartement

EAN : 54

N° compteur : 5548131

Non communiqué

Image du tableau de repartition et de manoeuvre:



Type de contrôle:

Distributeur: SIBELGA

Tension: 3~230V

Liaison comp / tableau: 10 mm

Protection Max: 40 A

Nombres tableaux: 1

Nombre de circuits: 10

Prise de terre: Electrode verticale ou barres de terre enterrée(s)

Visite de contrôle d'une installation domestique selon (AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.5. et 4.2.4.3.

Ri général: 320 MΩ

RE: 7,14 Ω

OK

OK



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

ΔI (mA)	In (A)	In - autres (A)	I _{Δt}	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	10	OK	OK
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	8	OK	OK

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm ²)
1	C	25		3	4
4	C	20		2	2,5
5	C	16		2	-

Contrôle visuel (général) OK Contact direct OK Contact indirect OK
 Raccordement OK schéma en annexe par Aceg asbl NA
 Liaisons équipotentielles BON Section des conducteurs OK
 Continuité OK Éclairage / machines NVT

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

- nota/note 2 Aucune infraction .
- nota/note 26 Au moment du contrôle, la mesure de terre réglementaire n'a pas pu être effectuée, dès lors, une mesure simplifiée (approximative) a été effectuée provisoirement. Une mesure précise doit être réalisée pour évaluer correctement la résistance de prise de terre. La mesure provisoire a donné la valeur suivante: Placer une barette de terre generale dans la cave
- nota/note 27 Le code EAN de l'installation n'a pas pu nous être communiqué durant notre visite.
- nota/note 38 Certaines parties de cette installation datent d'après 1981, donc les exceptions du livre 1 de RGIE, section 8.2.2. s'appliquent également.

CONCLUSION

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. La prochaine visite de contrôle est à prévoir avant le 20/2/2049
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les bornes d'entrée du dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage.
- Le(s) schéma(s) unifilaires et le(s) plan(s) de position ont été signés par l'organisme agréé.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut etre diffusé en copie.

Nombre d'annexe(s): 3

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Kurt De Smedt

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.

Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
 Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
 Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.
 Qualité

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site www.aceg.be

BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 20/2/2049	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.





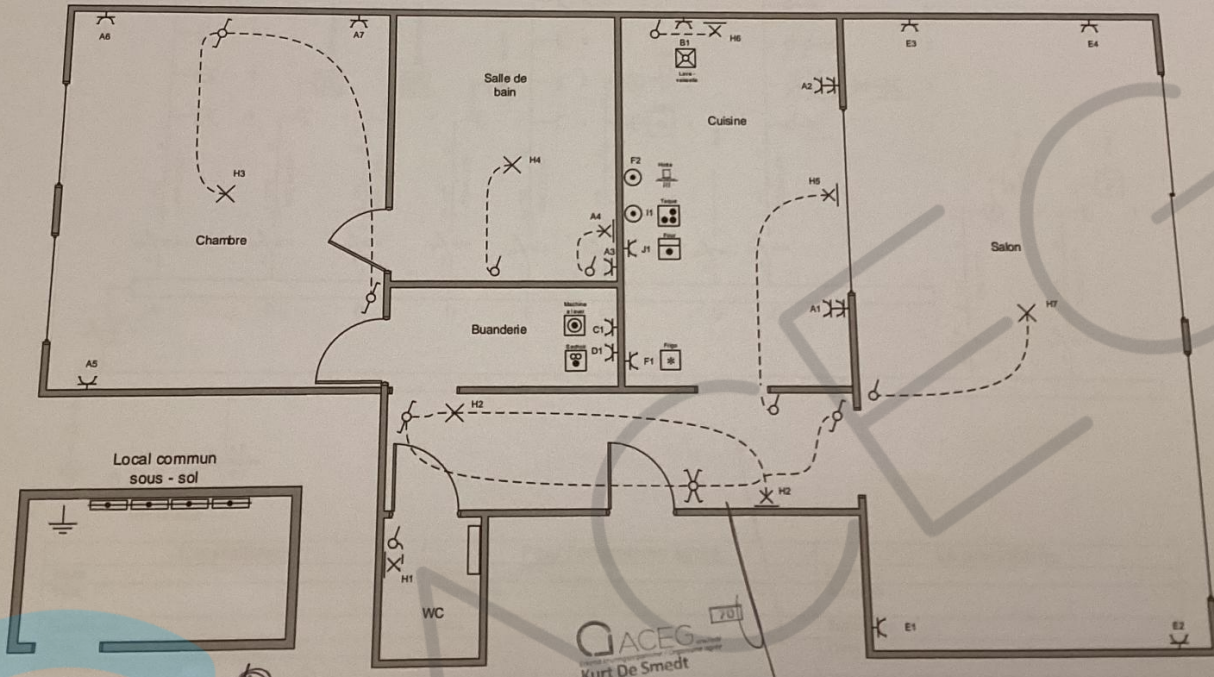


45009,3 kWh
TYPE T54
220V
C: 180tr/kWh
N° 5548131
(10)40A
1162-A-60
50Hz

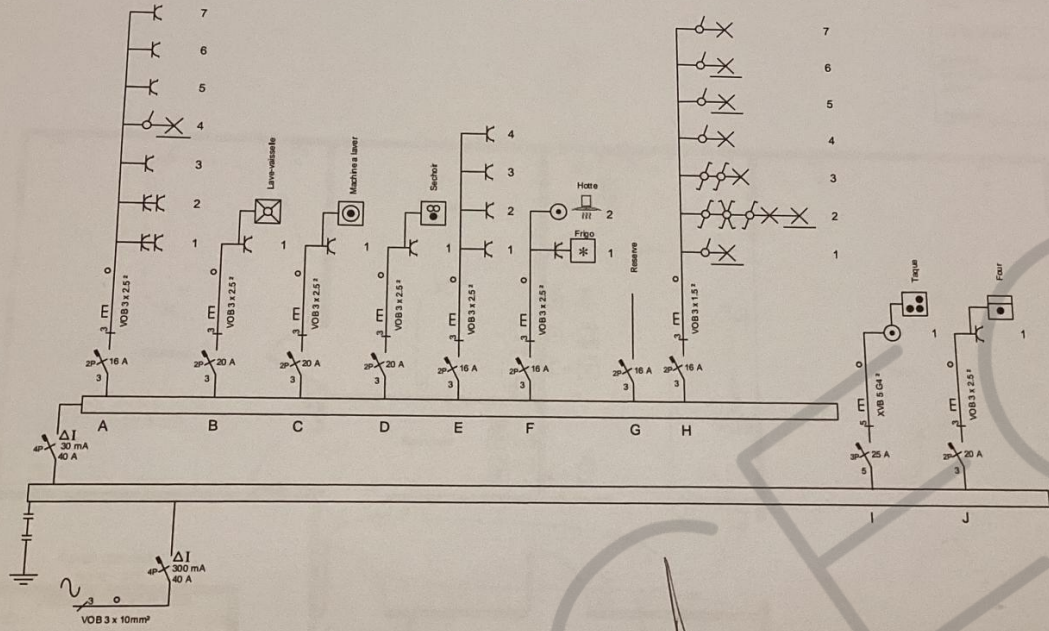
MADAME F. GALLET
MERE DROITE
Résidence L'air-et-Ether
41, rue Baron de Castro
1040 Bruxelles

Schéma de position appartement

Annexe : 1
De:
Lieu:
Le propriétaire:
Paraphe:
Le délégué de l'organisme agréé:
Paraphe :



**Schéma unifilaire appartement
3 x 230 V**



L'installateur		Pour l'organisme agréé		Le propriétaire	
Nom	<i>Pera Daniel</i>	Nom	<i>70</i>	Nom	<i>Alliages SPRL</i>
TVA		Signature	<i>[Signature]</i>	Adresse	<i>Rue Baron de Cartero 41</i>
Signature	<i>[Signature]</i>	Date		Signature	<i>1040 Bxl.</i>
Date				Date	
Nombre d'annexes	1				



